



forum
medjur
MEDJUR.CH

Défis actuels

Le nombre croissant de cas de responsabilité civile dans le domaine médical constitue un réel défi, tant pour trouver l'expertise médicale et juridique nécessaire pour mener des **négociations extrajudiciaires** que pour les **tribunaux**, qui se voient confrontés à **une charge de travail de plus en plus conséquente**. De plus, la **révision du Code de procédure civile** entrée en vigueur au **01.01.2025** confère aux expertises médicales privées la qualité de titre, soit une nouvelle valeur probante.

À l'avenir grâce à forum medjur

forum medjur ouvre la **voie au règlement des litiges**. Dans le cadre d'un premier entretien, les parties choisissent la procédure appropriée, qui leur permettra ensuite, sur la base d'une **expertise médicale neutre** et d'une **appréciation juridique objective**, de **parvenir** à une solution à l'amiable et un **règlement** rapide et avantageux de leurs litiges en matière de dommages directs et d'actions récursoires.

Types de règlement des litiges proposés

Procédure d'expertise et de conciliation

- Clarification des faits médicaux (expertise)
- Appréciation juridique objective du sinistre
- Création d'une base neutre pour le traitement du sinistre

Accent : expertise / conciliation médicale neutre

Médiation

- Plateforme de médiation, p. ex. après l'échec de pourparlers transactionnels
- Évaluation objective du risque procédural

Médiation ordonnée par un tribunal

- Évaluation objective du risque procédural
- Éviter un procès ou y mettre fin

Accent : recherche de solutions

Expertise-arbitrage

- Décision contraignante sur des faits médicaux, p. ex. en cas d'action récursoire

Procédure d'arbitrage

- Appréciation définitive de toutes les questions de fait et de droit
- Simplification du processus

Accent : résolution avec force obligatoire

Parties et contenu du règlement des litiges

Qui?

Parties au contrat de traitement

- Patient·e·s, médecins, hôpitaux, fournisseurs de prestations médicales

Assurances

- Assurance responsabilité civile, assurance protection juridique, assurance-accidents, assurance-maladie, assurance-invalidité

Organisations de patients

Quoi?

Clarification neutre des éléments de fait et de droit

- État de fait médical → expertise
- Violation du contrat ou du droit
 - Devoir de diligence du médecin
 - Erreur d'information
 - Carence dans l'organisation
 - Défaut de documentation, etc.
- Causalité
- Calcul du dommage (quantitatif)

Moment et déroulement du règlement du litige

Quand et comment ?

- Possible à **tout moment**
- En aidant à clarifier les questions de fait et de droit
- En soutenant la recherche de solutions
- En conciliant les parties ouvertes à trouver un accord ou une transaction
- En statuant dans le cadre d'une procédure d'arbitrage comme alternative à une procédure judiciaire

Forme?

Procédure bipartite ou multipartite

Demande



Premier entretien



Procédure / Audience



Résolution

Modification du code de procédure civile au 01.01.2025

Les **expertises privées** font désormais partie **des moyens de preuve en procédure civile**

- Intégration des expertises privées dans les **dossiers judiciaires**
- **Libre appréciation des preuves** par le tribunal
- **Pas d'ordre de priorité des moyens de preuve** – seule la valeur probante fait foi

Les **expertises privées** des parties ne constituent désormais plus des allégations de partie. **Elles ont valeur de titres et sont assimilées aux expertises judiciaires et aux expertises issues d'autres procédures du point de vue du droit de la preuve.**

Afin d'exploiter ce nouveau potentiel, forum medjur vous propose

**Examens formels d'expertises
médicales existantes**

**Procédures de règlement des litiges, y
c. expertises médicales neutres**

Contact

Plus d'informations sur notre site
www.medjur.ch

Écrivez-nous à
kontakt@medjur.ch

ou appelez-nous au
+41 (0)31 301 40 94

forum medjur
Gutenbergstrasse 14, CH-3011 Bern

